

M. CROLL: Tout avant-projet rédigé par la division des coalitions pour le ministre serait un texte privilégié. Il serait destiné au ministère et non pas au comité. Si je ne m'écarte pas du Règlement, monsieur le président, j'aimerais proposer que la division des enquêtes sur les coalitions soit priée de bien vouloir revêtir d'une forme légale les vœux de la commission MacQuarrie, afin que nous puissions les analyser.

M. BEAUDRY: J'appuie votre motion.

M. FULTON: Je propose l'adoption d'un amendement, aux termes duquel le comité devrait pouvoir consulter non seulement l'avant-projet en question, mais encore le texte préalable rédigé par la division.

M. CROLL: Scrutin!

Le PRÉSIDENT: L'amendement a priorité. Ceux qui l'appuient? Y en a-t-il qui s'y opposent?

L'amendement est repoussé.

Ceux qui appuient la motion principale? Contre?

La motion est adoptée.

Bon. Je tiens à dire (et je ne sais vraiment si c'est parce que je m'attendais à ce qu'une motion semblable soit proposée) que j'ai déjà demandé au commissaire préposé aux enquêtes sur les coalitions de préparer un avant-projet. En tout cas, il me semble qu'il conviendrait maintenant de prendre contact avec M. MacDonald, le commissaire chargé des enquêtes sur les coalitions.

#### **M. T. D. MacDonald, commissaire, loi des enquêtes sur les coalitions.**

Le TÉMOIN: Pour répondre à votre demande d'il y a quelques jours, monsieur, j'ai apporté avec moi quelques exemplaires de l'avant-projet d'une modification à la loi des enquêtes sur les coalitions; à mon sens, ce texte englobe l'essentiel des vœux du rapport de la commission MacQuarrie, rédigé sous forme de texte de loi.

Le PRÉSIDENT: Le comité désire-t-il que le texte soit distribué à ses membres dès maintenant?

M. CROLL: Oui, qu'on le dépose.

Le TÉMOIN: Qu'il me soit permis également de distribuer aux membres du comité des exemplaires de la loi d'enquête sur les coalitions?

M. THATCHER: Avant d'aller plus loin, puis-je poser une question? Le texte que vous venez de nous distribuer diffère-t-il en quoi que ce soit de l'avant-projet que M. MacDonald a préparé antérieurement pour le ministre?

Le PRÉSIDENT: Sauf erreur, nous demandons au commissaire des coalitions de rédiger sous forme de loi les vœux de la commission MacQuarrie. Nous ne connaissons la teneur du projet de loi que le ministre a entériné, que lors de sa présentation aux Communes.

M. FULTON: Dans ce cas pourquoi ne demanderions-nous pas au commissaire si ce texte-ci est identique à celui qu'il a rédigé précédemment?

M. BEAUDRY: Pourquoi n'essayeriez-vous pas aussi de découvrir à quelle heure le ministre a l'habitude de se mettre au lit? Je m'oppose à cette attitude.

M. THATCHER: Les soutiens du Gouvernement entendent-ils faire adopter ce texte à tout prix?

Le PRÉSIDENT: A l'ordre! Ne parlons pas tous ensemble.

M. FULTON: Sans doute, la vie privée du ministre ne nous regarde-t-elle pas; mais la politique gouvernementale, dont le discours du trône a tracé les grandes lignes, nous regarde parfaitement et c'est à elle que ma question se rapporte. Celui de mes collègues qui prétend que je veux découvrir l'heure